



Choix obligatoires et options au collège Emile Auvray de Dourdan

Rentrée 2009-2010

Il n'est pas toujours facile de connaître, choisir et comprendre les conséquences des diverses options que l'on peut faire et des choix qui s'imposent à nous pour les études de ses enfants au collège.

Nous essayons ici de vous présenter les choix et options du collège Emile Auvray de Dourdan pour la rentrée 2009-2010. Ce document sera mis à jour chaque année afin de prendre en compte les évolutions régulières.

En fin de CM2 pour la classe de 6^{ème}

>>> Vous devez obligatoirement choisir une Langue Vivante (dite LV1)

Au collège Emile Auvray, vous pouvez choisir entre « Anglais » et « Allemand ». Vos enfants suivront *4 heures par semaine de LV1* quel que soit votre choix. Il est à noter que ce choix peut être différent de celui fait en CM2.

En fin de 6^{ème} pour la classe de 5^{ème}

>>> Vous pouvez choisir l'option Latin

Au collège Emile Auvray, vous pouvez choisir ou non de faire faire du Latin à votre enfant. Dans ce cas il aura *2 heures de Latin par semaine à son emploi du temps*, en plus des autres heures de cours. Attention le Latin ne peut être abandonné avant la 3^{ème}, c'est une sorte de contrat sur 3 ans.

>>> Vous pouvez choisir l'option « deuxième Langue Anticipée »

Au collège Emile Auvray, un deuxième choix facultatif (et que l'on peut abandonner en fin de 5^{ème}) s'offre à vous à partir de la rentrée 2009-2010, commencer ou non une deuxième langue de façon anticipée. Ce choix ajoutera *2 heures de langue par semaine à l'emploi du temps* de votre enfant. Les enfants qui ont Anglais comme LV1 pourront choisir Allemand ou Espagnol; les enfants qui ont Allemand comme LV1 pourront choisir Anglais. Cette option permet de commencer une deuxième langue de façon anticipée (un an avant son début obligatoire en 4^{ème}) et donc d'atteindre un meilleur niveau de langue en fin de 3^{ème}.

En fin de 5^{ème} pour la classe de 4^{ème}

>>> Vous devez obligatoirement choisir une deuxième Langue Vivante (dite LV2)

Elle doit être différente de la première langue vivante, au collège Emile Auvray, vous devez choisir entre « Anglais », « Allemand » et « Espagnol ». Vos enfants suivront *3 heures de LV2*

par semaine quelque soit votre choix. Il est possible que la LV2 soit différente de la « deuxième langue anticipée » (par exemple, si votre enfant ne l'apprécie pas).

>>> En plus, vous pouvez choisir l'option Langue Européenne

Au collège Emile Auvray, vous pouvez choisir d'ajouter à une des langues vivantes (LV1 ou LV2) l'option européenne. Cette option est disponible en « Allemand » et « Espagnol ». Elle ajoute *2 heures par semaine à l'emploi du temps* de votre enfant. Ces deux heures sont consacrées à l'apprentissage de la culture du pays et sa civilisation. Attention la langue européenne ne peut être abandonnée avant la 3^{ème}, c'est une sorte de contrat sur 2 ans.

>>> En supplément, vous pouvez choisir l'option Grec

Au collège Emile Auvray, vous pouvez choisir ou non de faire faire du Grec à votre enfant, dans ce cas il aura *1 heure par semaine de Grec à son emploi du temps*, en plus des autres heures de cours. Attention le Grec ne peut être abandonné avant la 3^{ème}; c'est une sorte de contrat sur 2 ans.

>>> Notez que si votre enfant à choisi de faire du Latin en 5^{ème}, il aura *3 heures obligatoires par semaine de Latin* en 4^{ème}.

En fin de 4^{ème} pour la classe de 3^{ème}

>>> Vous pouvez choisir l'option Culture générale économique et sociale (dite DP3)

Vous pouvez choisir ou non de faire faire à votre enfant l'option Culture générale économique et sociale (attention il peut y avoir des incompatibilités d'emploi du temps avec les enfants faisant Latin ou Grec), dans ce cas il aura *2 heures par semaine à son emploi du temps*, en plus des autres heures de cours.

>>> Notez que si votre enfant à choisi de faire

- . Latin en 5^{ème}, il en aura *3 heures par semaine obligatoires* en 3^{ème}.
- . Grec en 4^{ème}, il en aura *2 heures par semaine obligatoires* en 3^{ème}.
- . Langue Européenne en 4^{ème}, il en aura *2 heures obligatoires par semaine* en 3^{ème}.

Synthèse

<i>h/semaine</i>		6 ^{ème}	5 ^{ème}	4 ^{ème}	3 ^{ème}
Choix obligatoires	Langue vivante	4	3	3	3
	2 ^{ème} Langue vivante	-	-	3	3
Options	Latin	-	+ 2	+ 3	+ 3
	2 ^{ème} langue anticipée	-	+ 2	-	-
	Langue européenne	-	-	+ 2	+ 2
	Grec	-	-	+ 1	+ 2
	Culture générale	-	-	-	+ 2
<i>total</i>		-	+ 4	+ 6	+ 7 / + 4